Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Laubrières - Tome II

Laubrières, c^on^ de *Cossé-le-Vivien* (14 kil.), arrond. de *Château-Gontier* (35 kil. O.-N.-O.) ; à 29 kil. de *Laval.*

Anciens noms

Les habitants du quartier de Laubrière, 1661 (Bibl. d'Angers, Topog. Grille). — *Laubrière* (Jaillot). — *Le château de Laubrière,* 1737 (Reg. par.) — *L'Aubrière,* 1771 (Pouillé mss.). — *N.-D. de Laubrière,* 1783 (Pouillé). — *Laubrière* (Cassini). — Le château fut bâti au lieu de Soulioche, et les Lefebvre lui donnèrent le nom de Laubrière qu'ils avaient pris eux-mêmes d'une maison noble de la Roë plutôt que de l'Aubrière de Marigné ou de Saint-Sauveur-de-Flée.

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens, recouverts par des sables tertiaires dans la partie méridionale de la commune. » D.-P.Œ.

Terrain plat (79, 84, 90 m.) entre deux branches de la Mée, dont l'une formait à la limite E. un vaste étang, et qui se réunissent à la cornière S.-E. du territoire. Le bourg se compose du château du Domaine et de quelques maisons. Au dire des habitants, les chemins étaient si « fâcheux » en 1661, qu'il fallait deux heures pour se rendre à Méral, et que par temps pluvieux ils étaient inaccessibles à cause des « étangs et chaussées à bardeaux ». Les routes actuelles, dont celle départementale de Laval à Pouancé, qui ne rencontrent aucun obstacle, vont en ligne droite à Ballots (6 kil. S.-E.) ; la Roë (6 kil. S.-O.) ; Gastines (2 kil. N.-O.) ; Saint-Poix (4 kil. N.-E.). Des chemins vicinaux desservent les cantons N. et E.

Superficie cadastrée, 831 hect.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 25, de 1700 à 1710. — 94 feux en 1688 ; — 83 feux en 1700 ; — 85 feux en 1715 ; — 335 hab. en 1726 ; — 82 feux en 1732 ; — 394 hab. en 1803 ; — 442 hab. en 1821 ; — 448 hab. en 1831 ; — 436 hab. en 1841 ; — 511 hab. en 1851 ; — 503 hab. en 1861 ; — 490 hab. en 1871 ; — 512 hab. en 1881 ; — 503 hab. en 1891 ; — 521 hab. en 1898, dont 176 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 39 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 49 fermes en 1843. En dépendent : le Pont-de-Terre, 15 hab. ; Mont-foucher, 14 hab. ; les Haut et Bas-Pingenay, 23 hab. ; les Éveillardières, 15 hab.

Bureau de poste de Cuillé. — *Perception* de Saint-Poix.

Foires

Foires anciennes : à la Mi-Carême et le jour Saint-François ; en l'an VI, le 16 vendémiaire et le 26 ventôse ; actuelles, le mardi d'avant la Mi-Carême et le 4 octobre.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'évêché d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine et du doyenné de Craon ; — de l'élection de Château-Gontier, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Craon ; — du district de Craon et du canton de Cuillé en 1790 ; — annexée par le Concordat au diocèse du Mans, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII ; de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Cossé. Gastines lui fut uni de 1810 à 1820.

L'*église,* par ordonnance de l'évêque d'Angers en 1668, était dédiée à saint François ; le pouillé de 1733 la voue à N.-D., l'*ordo* actuel à saint Pierre. François Lefebvre de Laubrière la fit construire en 1643 ; Maurice Martineau, doyen de Craon, la bénit avec le cimetière le 12 juin 1645, et Charles-François de Laubrière, évêque de Soissons, la consacra en 1732 ou 1733. Elle comprenait en 1661 « un chœur à chanzeau et une nef ; le chœur, de 22 pieds de longueur et d'environ 20 pieds de largeur ; la nef, de 48 pieds de longueur et de 27 de largeur. Au fond du chœur, dit le commissaire enquêteur, ilyaun grand autel orné de quadres, tabernacle, gradins et niches ; le fond enrichi d'or et d'azur, tableaux et peintures, et courtine au-dessus du grand autel, de balustres et pupitres et au haut de la nef de deux autres autels proprement ornés de tableaux, peintures et colonnes ; de fonts baptismaux au bas de l'église, propres à recevoir des saintes-huiles ; avec tous les ornements propres et nécessaires pour le service divin et administration de tous les sacrements ». — Le chœur est à pans coupés. La nef avec tribune a été prolongée ou refaite en partie. Le retable du maître-autel est concave avec statue du Sacré-Cœur remplaçant un ancien tableau de l'*Assomption,* statues de saint Pierre, saint François d'Assise, saint Jean-Baptiste et saint Malo. A l'entrée du chœur : autels de la Vierge et de saint Sébastien. Dans la sacristie, tableau du crucifix, signé De Rycke, 1860. L'église fut volée la nuit, en 1721, par deux bretons. On la trouve en assez bon état en 1802. Dans ces quatre dernières années, on a fait des réparations qui ont rajeuni l'édifice et en assurent la conservation.

La chapelle de Sainte-Marguerite se desservit tantôt dans la chapelle du lieu de la Brosse, tantôt dans l'église.

Cure, à la présentation du seigneur de Laubrière et à la collation de l'évêque d'Angers.

Curés : M. François Dubreil, à titre de vicaire, tient les registres de 1649 à 1653. — Pierre *Orain,* 1672, inhumé dans l'église, le 4 septembre 1698, âgé de quatre-vingts ans. — René *Robin,* 1698. — *Phélipeau,* † le 3 août 1716. — René *Pelley,* 1716-1729. — Pierre *Allaire,* 1729, inhumé le 14 mars 1764, âgé de soixante ans. — Jacques *Allaire,* 1764, inhumé au chœur de l'église le 21 mars 1774, à l'âge de quarante-deux ans. — *Moullieras,* 1774, retiré à Angers pour cause de santé, à la fin de 1777, † vers 1788. Les suivants prennent le titre de desservants : M.-A. *Martin,* 1778-1780. — Jean *Brison,* 1780-1788. — Louis *Chanteloup,* de Laval, 1788, prêta, le 20 mars 1791, le serment constitutionnel, qu'il ne tarda pas à rétracter et desservit la paroisse jusqu'après le 21 mars 1792, date de son dernier acte, signé « desservant non conformiste ». Il fut ensuite interné aux Cordeliers de Laval, puis déporté en Angleterre. De retour à Laubrières, en l'an V, il s'y tint caché jusqu'à la paix et se retira à Loiron, où il mourut en 1801. — Pierre *Lebreton,* curé insermenté de Saint-Martin-du-Limet, 1801, maintenu en 1803, ne voulut pas reconnaître le Concordat et se retira en Vendée où il mourut. — Pierre *Nupied,* ancien vicaire de Saint-Michel-de-la-Roë, qui desservait la paroisse depuis son retour de l'exil en 1797, 1803, démissionna, 1830, et mourut prêtre habitué à Gastines, 1835, âgé de soixante-dix-sept ans. — Jacques *Bescher,* 1830-1834. — Jean-Louis *Duval,* 1834, † 1865. — Joseph *Maillard,* 1865-1870. — François *Léon,* 1870-1873. — Julien-Jean-Théophile *Boaillon,* 1873, † 1890. — Michel-Vital *Tribouillard,* 1890.

Presbytère, non aliéné pendant la Révolution, reconstruit depuis cinquante ans.

Le *cimetière,* contigu à l'église, où s'élevait une croix monumentale en bois, sculptée sans art des instruments de la Passion, a été transféré en 1873 sur la route de Gastines. L'ancien cimetière est devenu un square avec calvaire en forme de rocher.

École

École laïque pour les garçons ; tenue par les sœurs de Briouze pour les filles depuis 1858. M. Pierre Clément du Verger contribua à la fondation pour une somme de 3.000 fr. et M^{lle} Adélaïde Boisseau légua en 1845 sa maison pour servir d'école. Le premier avait en 1839 également légué 700 fr. à l'église, 240 hectolitres de froment aux pauvres, et 3.000 fr. à l'hôpital de Cossé pour les pauvres de Laubrières.

Féodalité

Féodalité. — La terre de Laubrières, formée d'acquisitions successives, avait pour manoir depuis le XVII^{e} s. le château de la Cour de Laubrières, « ancien logis de très peu d'apparence, voisin du bourg, avec titre, croit-on, de marquisat », d'après une note du cabinet Grille. En réalité, le marquisat de Laubrières, érigé en mars 1725 pour relever du Louvre, comprenait surtout des seigneuries étrangères au pays : la Haie-Joulain, Briançon, Beuzon, Sarrigné, Bauné, Saint-Léonard, Fromentières, etc. (Voir pour les seigneurs, l'art. *Lefebvre de Laubrières*).

Notes historiques

Notes historiques. – Dans le territoire affecté à Laubrières, les localités de noms anciens sont : Gentillé, Charchenay, Pingenay, Mée, Mélouin, Soulioche, le Bignon. L'érection de la paroisse se fit suivant toutes les prescriptions canoniques. Déjà le quartier entre « le Pont-Contemp, le ruiss. qui descend de la métairie d'Olbenille (?), les moulins de Mée, de Mélouin, de Bigot », jouissant d'une certaine autonomie, était séparé de Méral pour la taille et le sel en vertu de lettres patentes de 1643 et avait l'usage de la chapelle du château. Le chapelain tenait des registres depuis le 23 mai 1649. La requête des habitants à l'évêque, datée du 1er juillet 1661, fait valoir la distance de 2 lieues qui les sépare de l'église de Méral et le mauvais état des chemins. M. Bernier, curé de Livré, fit une enquête au mois d'octobre et émit un avis favorable. Le curé de Méral avait, dès le 16 juin précédent, reconnu la nécessité de cette érection « pour le salut des âmes de ce quartier ». François Lefebvre de Laubrières abandonna par acte en forme sa chapelle, se réservant le droit de présentation du titulaire. Enfin Henri Arnaud rendit son ordonnance conforme le 18 juillet 1668. Le curé Orain prétendit en 1672 que le curé de Méral lui avait cédé intégralement les « menues et vertes dîmes » et eut à ce sujet procès avec les religieux de Saint-Serge qui en réclamaient la moitié suivant l'usage.

Le 9 messidor an VII (27 juin 1799), les Chouans occupaient le bourg et pillèrent la maison du juge de paix, Haligon, réfugié à Craon.

Maires

Maires : Hyacinthe-François *Haligon,* membre du directoire du district, 1790. — Mathurin *Allaire,* 20 mars 1791, an III. — Charles *Clément,* 1798. — Hyacinthe *Haligon,* an VIII, 1824. — Pierre *Clément,* 1816, 1836. — François *Anquetil,* 1837, 1840. — Camille *Sinoir,* 1850, 1858. — Henri-François *Bernard,* 1858, 1865. — Camille *Sinoir,* 1865, 1871. — Charles *Rébillard,* 1873, 1883. — Henri *Bernard,* 1884, 1892. — Ch. *Rébillard,* 1892.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1649. — Bibl. d'Angers, topog. Grille, *Communic. de M. Queruau-Lamerie.* — Arch. de la M., L. 49. — *Comm. hist.,* t. III, p. 103.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *la Haie-de-Gastines, Soulioche.*